

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PÁRAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 210 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruits d'agriculture, etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agouce de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Clôture de la retraite des élèves du Collège de Ste-Anne et ordinations par Mgr l'Archevêque de Québec.—Bénédiction du Couvent de la paroisse de St-Alexandre et inauguration du Cercle agricole.—Ordinations à St-Germain de Rimouski.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse des Trois-Rivières.—Publication de l'histoire des paroisses, sous la direction de M. l'abbé Raymond Casgrain ; Lettres de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de Nos Seigneurs les Evêques des Trois-Rivières, de Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Chicoutimi et Saint-Germain de Rimouski, approuvant et recommandant cette publication de l'histoire des paroisses de la Province de Québec.

Causerie agricole : Soins à donner aux animaux domestiques dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite).—Des bêtes à cornes.—Serrage, dressage, travail, pansage.

Sujets divers : Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska ; liste des prix accordés à cette exposition, avec les noms des heureux concurrents.—Prix accordés pour les fermes les mieux tenues dans le comté de Kamouraska.—Liste des prix accordés à ceux qui ont pris part au concours des récoltes sur pied, qui a eu lieu pour le comté de Montmaguy entre le 15 et le 30 août 1881.

Choses et autres : Beurrierie et fromagerie à St-Denis de Kamouraska.—Culture rémunératrice.—Vente de pommes de terre.

Reçettes : Remède contre le charbon.—Les corps aux pieds.

A nos abonnés retardataires :—Nous remercions infiniment les abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons reçu depuis quinze jours plus que nous n'avions reçu depuis deux mois : c'est de bon augure pour l'avenir. Si cet empressement à nous payer devait se continuer, nous pourrions entretenir l'espoir de faire à notre Gazette les changements projetés. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

## REVUE DE LA SEMAINE

— Dimanche dernier, jour de la clôture de la retraite des élèves du Collège Ste Anne, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a fait dans la chapelle de cette institution les ordinations suivantes :

**Tonsurés :** MM. Luc A. Lévêque, J. Georges Gaudreau, Daniel L. Guimont, Pierre Ouellet, F.-Cyprien Jean, J. A. François Têtu et Frs-Xavier Couture.

**Minors :** MM. J. Grégoire Dabois, H. A. Dionno, J. P.-A. Ouellet, J. Richard et C. E. Gagné.

**Sous-diacre :** M. O. A. J. Cantin.

Mgr l'archevêque a ensuite assisté à la grand'messe à l'église paroissiale, et y a prononcé lui-même le sermon. La société St-Cécile du Collège de Ste-Anne a fait entendre de bien belle musique. Elle a exécuté avec beaucoup d'ensemble la 12<sup>ème</sup> messe de Mozart.

Mgr a assisté aux vêpres au collège et a prêché le soir à l'archiconfrérie, à l'occasion de la clôture de la retraite des élèves, prêchée par le Révérend Père Vignon.

Le lendemain, lundi, Monseigneur s'est rendu, par les chars à St-Alexandre, pour la bénédiction du nouveau couvent.

Nous donnerons, au prochain numéro, un compte rendu de cette cérémonie religieuse ainsi que de celle de l'inauguration du Cercle agricole dans cette paroisse.

**Ordinations à Rimouski.**—Mgr l'Evêque de St Germain de Rimouski a fait les ordinations suivantes dans sa cathédrale, samedi, le 24 septembre :—**Prêtres**, MM. J. B. Emile Pouliot, Louis-Côme Lavoie, Louis Joseph de Champlain et Joseph Henri Lavoie.

**Judi, le 29 :—Tonsurés**, MM. Chs-Philémon Côté, Joseph-David Rioux, Elias Morris, Sifroid Sirois et Léon Dauterail.

**Minors**, MM. Augustin Gagnon, Célestin Saïndon, Antoine Barubé et E.-X. Cloutier.

Dimanche, le 2 octobre :—*Sous diacres*, MM. Philippe Antoine Bérubé et Narcisse Héliodore Therriault.

*Diacres*, MM. J.-B. Alphonse Bélanger, Achille Thibau et Joseph-Alfred Prémont.

Tous ces ecclésiastiques appartiennent au diocèse de Rimouski.

*Changements ecclésiastiques dans le diocèse des Trois-Rivières*.—M. O. Oarufel, nommé missionnaire des Abénaquis du village St-François.

M. Jos. Fortier, du vicariat de la Rivière-du-Loup à la cure de St-Eugène de Grantham.

M. M. Janelle, du vicariat de Stanfold à la cure de Ste-Perpétue.

M. J.-B. H. Bellemarre, du vicariat de St Léon à la cure de St-Rémi de Tingwick.

M. D. Houde, du vicariat de St-Pierre à celui des Trois-Rivières.

M. P. Cloutier, du vicariat de Maskinongé, à celui de St-Guillaume.

M. T.-H. Lemire, du vicariat de Ste-Anne de la Pérade à celui de St-David.

M. F. Beaudet, du vicariat de St-Stanislas à celui de Ste Anne de la Pérade.

M. P. Fortier, de la desserte de Kingsey Falls au vicariat de Warwick.

M. J.-B. Parent, du vicariat de Gentilly à celui de St Léon.

M. Ed. Lafèche, du vicariat de St-Thomas à celui de la Rivière-du-Loup.

M. P. Hébert, au vicariat de Maskinongé.

M. M. Denoncourt, au vicariat de Stanfold

M. G. Béliveau, au vicariat de Drummondville.

M. P. Bourrassa, au vicariat de St-Michel d'Yamaska.

M. N. Descoteaux, au vicariat de St Stanislas.

M. G. Caron, au vicariat de St-Pierre-les Becquets.

M. Chs. Malhiot, au vicariat de Gentilly.

M. J.-P. Milot, au vicariat de Ste-Monique.

M. Eug. Mayrand, au Séminaire des Trois-Rivières.

M. J.-H.-A. Biron, au Séminaire des Trois-Rivières.

#### L'histoire des paroisses.

Après avoir terminé la publication de la *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres* par M. le grand-vicaire Mailloux, avec le concours de M. l'abbé Casgrain, nous avons fait l'hommage d'un exemplaire de cette brochure à Mgr l'Archevêque de Québec et à chacun de Nos Seigneurs les Evêques de cette Province. Nous leur écrivions en même temps que l'intention du Rédacteur de la *Gazette des Campagnes* était de continuer ce genre de publication, afin de former à la longue une histoire de toutes les paroisses canadiennes aussi complète que possible. Nous ajoutions que le prochain travail que nous devions imprimer était l'*Histoire de la paroisse du Cap Santé*, par M. Gation, ancien curé de cette paroisse, l'un des manuscrits les plus intéressants de ce genre qui ait été écrit au Canada. Voici les lettres de félicitations et d'approbation que nous avons reçues et qui font voir jusqu'à quel point Nos Seigneurs les Evêques ont à cœur ces publications, et quelle importance ils y attachent :

Québec, 4 juin 1881.

Révd M. Raymond Casgrain, Ptre., Rivière Ouelle.

Monsieur,

Je vous remercie pour l'envoi des deux brochures de M. le Grand-Vicaire Mailloux, " Histoire de l'Île-aux-Coudres " et " Promenade autour de l'Île-aux-Coudres. "

Il serait bien à souhaiter que chaque paroisse eût son histoire écrite convenablement et publiée, car il n'en est guère dont l'histoire ne se rattache à celle du pays : et dans tous les cas ce serait une mine précieuse pour l'histoire de la religion dans le pays.

J'apprends avec plaisir, par votre lettre d'envoi du 31 mai dernier, que M. Firmin H. Proulx, rédacteur et propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, se propose de publier toutes les histoires des paroisses qu'il pourra se procurer et qui seront jugées dignes de la publicité. C'est là une excellente idée dont je verrai la réalisation avec grand plaisir.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† E. A., ARCH DE QUÉBEC.

St. Frédéric de Drummondville, le 8 juin 1881.

M. l'abbé H. R. Casgrain, Rivière-Ouelle.

Monsieur l'abbé.

C'est avec un double plaisir que je reçois l'exemplaire de l'histoire de l'Île-aux-Coudres que vous avez eu la bienveillance de m'adresser : d'abord pour l'objet même de cette histoire : car je porte le plus grand intérêt à cette histoire intime de notre peuple, que nous donnent les faits qui se sont accomplis dans la fondation et le développement de nos paroisses : et ensuite à cause de son auteur le vénérable Grand Vicaire Mailloux d'heureuse et sainte mémoire, que j'ai particulièrement connu sur ses dernières années.

Je parcourrai de même avec le plus grand plaisir l'histoire de la paroisse du Cap-Santé par le vénérable M. Gation, que je n'ai eu l'avantage de voir qu'une fois ; mais dont j'ai entendu faire l'éloge souvent, comme l'un de nos plus dignes et savants prêtres.

Rien de plus utile, dans mon humble opinion, que l'étude de l'histoire ; et la première histoire à connaître pour l'enfant, est celle de la famille où la divine Providence l'a fait naître—et cette histoire de la famille se trouve essentiellement liée à celle de la paroisse, qui en est pour ainsi dire le premier développement.

Je ne manquerai pas d'encourager la publication de ces histoires paroissiales, et d'en recommander l'introduction dans les bibliothèques de paroisses, et aussi dans les écoles, comme prix.

Je loue le zèle que vous déployez dans cette bonne œuvre : car, bien faire connaître ce qu'ont été nos religieux et vaillants ancêtres, est un des meilleurs moyens d'engager leurs descendants à les imiter, et à conserver leur esprit de foi et de dévouement à la cause de la patrie terrestre et céleste.

Veuillez agréer l'assurance de mon plus entier dévouement.

† L. F., Ev. DES TROIS RIVIÈRES.

Evêché de Montréal, 20 juin 1881.

Révd M. Casgrain, Rivière-Ouelle,

Monsieur,

Monseigneur l'Evêque de Montréal me charge d'accuser réception de l'Histoire de l'Île-aux-Coudres, dont vous avez eu la bienveillance de lui envoyer un exemplaire, et de vous souhaiter tout le succès possible dans la publication du nouvel et intéressant ouvrage que vous annoncez.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-respectueux serviteur,

F. HAREL, P<sup>TR</sup>E, Chancelier.

St-Hyacinthe, 31 mai 1881.

Révd. M. Raymond Casgrain, Rivière-Ouelle,

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez en effet fait un vif plaisir, en me transmettant un exemplaire de l'Histoire de l'Île aux Coudres par M. le Grand-Vicaire Mailloux, et un exemplaire d'une Promenade autour de l'Île-aux-Coudres, par le même auteur. Veuillez bien agréer mes meilleurs remerciements pour votre bienveillante attention à me procurer ces deux intéressantes publications.

Je suis heureux de vous dire qu'un de mes prêtres consacre depuis une dizaine d'années son temps et ses loisirs à l'histoire de toutes les paroisses du diocèse, et que je l'encourage de mon mieux dans cette œuvre, que je considère comme très-utile et bien importante pour l'histoire religieuse de notre pays. Il est déjà bien avancé, et il est à espérer que si le Ciel lui prête plusieurs années de vie, il la mènera bientôt à bonne fin.

Pour l'encouragement de M. le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, je me ferai un devoir d'engager M. Desnoyers, notre historien diocésain, à lui passer l'histoire de certaines paroisses, du moment qu'il y aura mis la dernière main. Je suis assuré d'avance que ce Monsieur se prêtera volontiers à ce bon office. Et dans une prochaine circulaire, je ne manquerai pas d'entretenir mon clergé de cette question qui, il le sait déjà, à toutes mes sympathies et mes aspirations de succès.

Je demeure bien sincèrement, mon cher Monsieur, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

† L. Z., EV. DE ST-HYACINTHE.

Sherbrooke, 3 juin 1881.

M. Firmin H. Proulx, éditeur de la *Gazette des Campagnes*, doit commencer prochainement l'impression de l'histoire du Cap-Santé, écrite en 1830, par M. Gatién. Cette histoire, comme celle de l'Île-aux-Coudres, par M. l'abbé Alexis Mailloux, V.-G., et l'histoire de la Rivière-Ouelle, par M. l'abbé R. Casgrain, seront une source précieuse pour l'histoire ecclésiastique du Canada.

M. Proulx a certainement droit à l'encouragement et à la reconnaissance de ses compatriotes pour l'œuvre patriotique qu'il a entreprise, aussi, nous sommes heureux de souhaiter succès à cette œuvre qui se recommande tout spécialement aux familles canadiennes.

† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

Chicoutimi, 9 juin 1881.

Révd M. R. Casgrain, P<sup>TR</sup>e, Rivière-Ouelle,

Cher Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir et reconnaissance votre bonne lettre et les deux exemplaires de l'histoire de l'Île-aux-Coudres que vous avez bien voulu m'adresser.

Vous m'informez que bientôt paraîtra l'histoire du Cap-Santé, écrite par M. Gatién, curé de cette paroisse, et que vous nourrissez le projet d'en faire autant pour la plupart de nos plus anciennes paroisses canadiennes. Je ne puis que vous féliciter de cette bonne pensée et souhaiter à votre patriotique entreprise tout le succès qu'elle mérite.

Ces histoires particulières ne manqueront pas d'intéresser tous les lecteurs canadiens, et elles seront en même temps autant de sources où puiseront abondamment ceux qui voudront un jour écrire notre histoire générale, soit l'histoire ecclésiastique du Canada.

Agreez, mon cher Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† DOM., EV. DE CHICOUTIMI.

M<sup>GR</sup> l'Evêque de Rimouski a attaché une importance toute particulière à l'histoire des paroisses de son diocèse. Voici, en effet, ce qu'il écrivait en accusant réception de l'*Histoire de l'Île-aux-Coudres* de M. le Grand Vicaire Mailloux :

Evêché de Saint-Germain de Rimouski, 6 octobre 1880

Révd M. H. R. Casgrain, Rivière-Ouelle,

Cher Monsieur,

Vous m'avez fait grand plaisir en m'adressant un exemplaire de l'Histoire de l'Île-aux-Coudres par feu M. le Grand Vicaire Mailloux, retouché par vous-même. J'en ai déjà lu quelques chapitres avec beaucoup d'intérêt et me propose de terminer cette lecture à mon premier moment de loisir.

En publiant ce petit ouvrage, c'est un nouveau service que vous rendez au pays, car, comme vous le dites si bien, il serait désirable que l'on eût de semblables détails sur toutes les paroisses. Ce serait de précieux matériaux pour la future histoire religieuse de la Province de Québec.

Dans mon diocèse, chaque curé tient actuellement un registre de tout ce qui peut concerner sa paroisse : ces notes deviendront de plus en plus intéressantes dans le cours du temps.

Je demeure avec une sincère estime, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

† JEAN, EV. DE ST-GERMAIN DE RIMOUSKI

Ces lettres de Nos Seigneurs les Evêques parlent plus haut que tous les commentaires.

Nous devons ajouter que l'entreprise de ces "Histoires de paroisses" ne dérangera en rien notre feuilleton qui paraîtra comme à l'ordinaire, ni le nombre et l'étendue des matières de notre *Gazette* qui resteront les mêmes que par le passé. Une combinaison nouvelle de notre feuille nous permet d'y ajouter cet intérêt de plus, tout en faveur de nos abonnés. Nous avons l'espoir que cet effort patriotique dont nous prenons l'initiative nous attirera les suffrages et l'encouragement de tout le public éclairé de notre pays.

## CAUSERIE AGRICOLE

SOINS A DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÊT PÉCUNIAIRE ET MORAL

DE L'HOMME.

(Suite.)

V.—*Sevrage*.—1. On n'élèvera ici que les plus beaux types, les veaux parfaits sous tous les rapports; en égard au service spécial qu'on pourra leur demander. On les choisira dès la naissance, et on ne cessera point de les distinguer, car le régime ne sera pas le même.

2. Dans tous les cas, le veau ne tettera qu'environ trois jours; on l'éloignera ensuite de la mère pour qu'ils ne s'entendent pas crier. On ne traita point la mère après le velage; le veau prendra lui-même le premier lait.

3. On donnera au petit le lait tiède dans un biberon; on plongera dans le revers de la main, et on fera passer un doigt; le petit tettera le doigt, et quelques jours suffiront ainsi pour l'apprendre à boire seul.

4. Au bout de trois semaines, les veaux destinés à la boucherie recevront, mêlée avec le lait, une décoction de graine de lin bouillie et passée au linge. Le tout sera donné tiède.

5. A cinq ou six semaines, les même veaux recevront une sorte de barbotage composé de lait, d'eau et d'une farine de céréale économique, mais nourris sante: telle que sarrasin ou blé d'inde.

6. On achèvera l'engraissement au moyen de pâtons de farine que l'on fera avaler au veau en les lui poussant dans la gorge.

7. Les veaux d'éleve pourront, dès huit ou dix jours, ne recevoir que du lait écrémé, mêlé petit à petit de farine et d'eau.

8. A cinq ou six semaines, ils recevront, en outre, des fourrages touillis et coupés, pour arriver graduellement au foin et à l'herbe à trois mois.

9. Les veaux jouiront de tous les avantages possibles à l'étable. Ils y seront tenus chaudement, mais jamais dans une atmosphère humide, et l'air y sera toujours facilement renouvelable. Ils y auront la pleine liberté de leurs mouvements.

10. Jamais le veau ne sera limité dans ses aliments. Il en recevra autant qu'il voudra, mais en ayant soin d'éviter les indigestions. C'est ce que l'on fera en rendant les repas plus fréquents et les services moins forts.

VI.—*Dressage*.—1. Le veau, dès sa naissance, sera traité avec la plus grande douceur. Il sera le plus possible familiarisé avec tout le monde; il aimera l'homme parce que l'homme l'aimera, et recherchera sa présence parce qu'il s'y trouvera bien.

2. Ces prescriptions, absolues dans tous les cas, seront l'objet d'une observance particulière à l'égard des jeunes animaux destinés au travail. Ils trouveront et verront en chaque homme un ami, jamais un tyran.

3. On habituera doucement le jeune bœuf, dès l'âge le plus tendre, à obéir à toutes les volontés, voire à tous les caprices de qui l'approche. Il donnera le pied, tendra le cou, tournera la tête, marchera, trottera, s'arrêtera; ira à droite, à gauche, fera, en un mot, tous les mouvements qu'on pourra lui demander et à l'instant où on les lui demandera.

4. Dès dix-huit à vingt mois, on l'habitue à supporter le harnais. On le fera d'abord promener dans la cour avec un joug frontal ou un collier, puis avec un joug ou collier et la bride (sans mors), puis avec un joug ou collier, bride avec mors et traits, puis enfin on lui fera, en cet équipage, trainer un petit fardeau attaché aux traits.—On l'habitue, en même temps à obéir aux divers mouvements de la bride et aux commandements d'usage.

5. Dès le début du dressage, on habituera le jeune bœuf à prendre et à conserver toujours un pas accéléré. On combattra par tous moyens possibles son penchant à la pesanteur; on lui fera allonger le pas rapidement, et trotter en ligne droite à grandes enjambées, précipitamment.

6. Lorsqu'il sera bien façonné à tout cela, on l'attellera à une charrue ou à une charrette légère, et on lui fera trainer à vide. On pourra aussi l'atteler, mais seulement pour la forme, à côté des bœufs plus rapides et qu'il connaît le mieux; on évitera cependant de le faire si l'attelage doit passer par des chemins pierreux, raboteux ou trop durs; on choisira pour cela les chemins de terre unie; les champs labourés, et la montée ou la descente des petites collines. On lui assurera ainsi les pieds, la marche et des allures franches.

7. On ne frappera jamais le bœuf, à moins qu'il n'y ait évidemment nécessité urgente; et alors même encore le fera t-on doucement, sans colère, parlant à la bête avec calme.

8. En s'y prenant bien dès le début, le bœuf obéira toujours facilement, car c'est l'animal docile par excellence. Un bon conducteur de bœufs doit se faire obéir par la voix et par signes, et l'aiguillon n'est dans sa main qu'une arme défensive. Il peut s'en servir comme *stimulant*, jamais comme *frappant* ou *blesant*.

VII.—*Travail*.—1. Les bœufs seront surtout employés aux travaux du labourage.

2. On pourra mettre le bœuf au travail à deux ans, mais avec beaucoup de modération, pour ne pas arrêter sa croissance.

3. On est généralement porté à abuser de la force des bœufs. Il n'en sera pas de même ici. On ne leur demandera qu'un travail raisonnable, proportionné à leur ration, de manière à les entretenir en un bon état constant.

4. Les bœufs seront toujours attelés de manière à ce que le tirage s'exécute par les parties antérieures, où réside leur principale force. Rien ne devra gêner leurs mouvements.

5. Un bœuf actif, rapide, emporté, ne sera point attelé concurremment avec un bœuf nonchalant, lourd et paresseux. On agira de même à l'égard d'un bœuf plus fort avec un bœuf plus faible. Les bœufs tirant de pair seront toujours, autant que possible, de même force et de même entrain.

6. Il y aura toujours pour les bœufs deux attelées par jour, afin qu'ils aient le temps de ruminer dans l'intervalle. C'est pourquoi l'on attellera, dès le matin, aussitôt que possible.—Toutefois, dans les jours les plus courts de l'hiver, on pourra ne faire qu'une attelée.

7. On ne demandera jamais aux bœufs de travaux extraordinaires, à moins de nécessité urgente, et à la

condition qu'il y aura compensation dans les soins et la nourriture.

8. Pendant les fortes chaleurs, les bœufs recevront une ration un peu moindre, mais de qualité choisie.

9. On augmentera dans le même temps les boissons, et on les rendra légèrement tempérantes, au moyen d'une petite addition de vinaigre.

10. On lotionnera avec l'eau froide, et plusieurs fois par jour, la tête, les yeux, le dessous de la queue et les pieds; on fera prendre des bains quand les animaux ne seront point en sueur, et on donnera des lavements.

11. On fera travailler les bœufs le matin et le soir, et on les laissera à l'étable pendant la plus forte chaleur du jour.

12. On évitera de donner de l'eau de fontaine, ou de puits, ordinairement très-froide, aux bœufs rentrant de travail, surtout s'ils sont en sueur; ce n'est qu'après l'avoir laissée exposée au soleil pendant quelque temps qu'elle pourra être donnée en boisson.

13. On ne pratiquera point la saignée sur les animaux pris de chaleur, à moins qu'un homme de l'art n'en ait prononcé l'urgence. Mais on les mettra à l'ombre, dans un endroit frais; on fera des aspersions d'eau froide vinaigrée sur la tête, l'encolure, et on épongera les yeux, les ouvertures nasales avec le vinaigre sans mélange d'eau.

14. Les bœufs rentrant en sueur seront, avant toutes choses, bouchonnés jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs. On agira de même à l'égard de ceux qui auront été mouillés par la pluie.

VIII. — *Pansage.* — 1. On aura ici pour invariable maxime qu'un animal qui n'est pas bien pansé ne saurait jamais jouir d'une bonne santé, tout en coûtant beaucoup plus d'entretien qu'un autre. On ne se contentera donc point de lui assurer le bien-être quant au vivre et au couvert; on lui fournira encore, avec la plus grande régularité, tous les soins que réclame son état constant d'irréprochable propreté.

2. Le pansage des bêtes bovines n'est pas moins nécessaire que celui du cheval. Elles ont, comme le cheval, des parasites qui les tourmentent, et, comme le cheval, leur peau se recouvre de produits étrangers, paillettes ou écailles de l'épiderme, sueur, poil, poussière, etc., matières qui, en s'accumulant, provoquent et facilitent la multiplication des insectes, interceptent la transpiration, appellent des maladies de peau, dartres, gale, etc., et occasionnent, surtout dans l'appareil respiratoire, des affections toujours pénibles et souvent mortelles. Aussi un animal négligé sous le rapport du pansage est-il irritable, mal à l'aise et sujet aux convulsions nerveuses. Quels que soient les soins donnés, d'ailleurs, il ne profite guère, dépérit au contraire le plus souvent, languit, se traîne plutôt qu'il ne vit, se décompose, et, sous la vermine qui le ronge et la crasse qui le recouvre, n'offre à l'œil que le plus misérable aspect.

3. Le pansage sera donc ici régulièrement et soigneusement donné, une fois par jour, à tous les animaux de l'espèce bovine, bœufs, vaches et veaux. Ceci est de rigueur.

4. On ne se servira point de l'étrille à cheval pour les bêtes à cornes. Il y en aura une spéciale, beaucoup plus fine et plus douce.

5. Le bouvier conduira la bête hors de l'étable et l'attachera, soit à la porte, soit sous un hangar.

6. Se posant du côté droit de la bête, il prendra l'étrille de la main droite, posera la main gauche sur l'origine de la queue, et, avançant graduellement cette main comme point d'appui, il étrillera soigneusement tout ce côté du corps, y compris le dessous du ventre, en rebroussant le poil, depuis le croupion jusqu'à l'extrémité du cou. Il agira dans cette opération doucement, légèrement, surtout pour les vaches laitières et les bêtes maigres, de manière à ne causer de douleur à aucune des parties osseuses. Il reviendra ensuite, avec les mêmes précautions, en rabattant le poil de la tête au croupion.

7. Ce côté terminé, il passera au côté gauche, et fera de même, mais en changeant de main, c'est à dire qu'il prendra l'étrille de la main gauche et appuiera la main droite sur l'animal.

8. Cela fait, quittant l'étrille, le bouvier prendra de la main droite un bouchon de paille, et bouchonnera ferme les membres du côté droit, d'abord de bas en haut, puis du haut en bas, tant à l'extérieur qu'en dedans. Il fera de même du côté gauche, en changeant de main, c'est à dire en prenant le bouchon de paille de la main gauche. Il terminera par la tête.

9. Le bouchonnage étant parfait, le bouvier prendra sa brosse de la main droite, l'étrille de la main gauche, et brossera le côté droit, du croupion à la tête, sans oublier le dessous du ventre, reviendra de la tête au croupion, et frappera souvent la brosse sur l'étrille pour en secouer la poussière, les poils, etc. Il fera de même du côté gauche, en changeant de main, c'est à dire en tenant la brosse de la main gauche et l'étrille de la main droite. Il passera ensuite aux membres du côté droit, puis aux membres du côté gauche, toujours en changeant de main, et terminera par la tête.

10. Alors, il saisira l'éponge, la trempera dans le baquet d'eau claire et fraîche préparé à cet effet, et épongera soigneusement les yeux, les naseaux, le mufle, la face, les oreilles, la queue, l'anus, la vulve et le pis si c'est une vache, le fourreau si c'est un bœuf ou un taureau.

11. Enfin, il prendra le peigne et paignera les crins de la queue et le toupet. — (A suivre)

#### Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Jedi le 6 octobre courant, nous assistions à l'exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska. Malgré le froid intense qui se faisait sentir ce jour là; malgré encore que cette exposition ait eu lieu à l'extrémité du comté par rapport aux cultivateurs des paroisses de St-André, St-Alexandre et Ste-Hélène qui n'ont pu facilement y amener leurs animaux et autres produits agricoles, le nombre des entrées a été considérable. Plus de 2000 personnes étaient présentes à l'exposition.

Pour ce qui est des animaux, nous dirons que le progrès opéré dans l'élevage de toutes espèces d'animaux se maintient; nous ne pouvons pas dire qu'il tend à se généraliser dans toutes nos fermes, puisque ce sont à peu près les mêmes éleveurs qui chaque année rapportent tous les prix. Nous avons bien entendu

dire à nombre de cultivateurs: " Si j'avais amené mes animaux sur le terrain de l'exposition, j'aurais certainement obtenu un prix. " Si cet état de choses devait se continuer, l'argent dépensé par nos sociétés d'agriculture n'aurait pas son utilité, puisqu'il ne servirait qu'à récompenser ceux qui pour poursuivre la voie des améliorations dans laquelle ils sont entrés, n'ont pas besoin de recevoir de prix; ils sont d'ailleurs largement récompensés par les profits qu'ils réalisent par la vente de leurs produits. Il y a donc pour les directeurs de nos sociétés d'agriculture un travail à opérer: c'est celui d'amener tous les cultivateurs à prendre part à nos expositions: ce doit être un sujet d'étude pour nos sociétés d'agriculture qui ne sont pas assez égoïstes pour croire qu'il n'y a que les grands éleveurs qui doivent profiter des encouragements accordés à nos sociétés d'agriculture par le Gouvernement.

Personne ne contestera que nos sociétés d'agriculture ont largement contribué au progrès agricole dans notre province. La société d'agriculture du comté de Kamouraska a largement pris part à l'amélioration de nos animaux, et particulièrement de la race chevaline où l'on peut y voir les meilleurs sujets. Or l'amélioration peut non seulement se maintenir, mais aussi prendre plus de développement: pour cela il suffit d'y intéresser tous les cultivateurs.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent que les sociétés d'agriculture ont fait leur temps. Mais nous dirons que pour qu'elles profitent avantageusement des \$50,000 qui leur sont accordées annuellement par la Législature Provinciale, il faut qu'il y ait modification dans la marche de nos sociétés d'agriculture. Il y a à réformer quant à nos expositions de comté ainsi que pour les concours des fermes les mieux tenues. Ceux qui sont à même de juger des réformes qu'il y a à faire pour donner justice à tous les cultivateurs, sans distinction, nous les trouverons dans les juges de nos expositions et de concours qui sont généralement choisis parmi tous les cultivateurs les plus intelligents et qui généralement sont complètement désintéressés à faire bonne justice dans leurs décisions. Les directeurs pourraient en appeler de leurs décisions sur ce qu'il y aurait à faire pour rendre profitables les deniers accordés par le Gouvernement pour l'encouragement de notre agriculture. Il conviendrait pour cela que les juges, après chaque exposition, fissent un rapport sur les changements à faire dans le but de faire progresser davantage notre agriculture. Ce rapport pourrait être discuté, dans le cours de l'hiver, par les directeurs, et adopter pour la prochaine exposition, telles suggestions qu'ils croiraient propres à promouvoir davantage le progrès agricole dans leur comté. Les directeurs de nos sociétés d'agriculture pourraient entre autre s'entendre avec les directeurs des cercles agricoles établis dans les différentes paroisses du comté, qui aussi ont intérêt à ce que nos expositions agricoles et les concours pour les fermes les mieux tenues soient profitables à tous les cultivateurs.

Comme nous le disions dans le cours de l'hiver dernier, n'essayons pas à détruire l'œuvre de ceux qui ont eu tant à cœur le progrès de notre agriculture, mais modifions et améliorons suivant l'expérience, acquise par le passé et les besoins de l'avenir. Mais

pour cela il faut du zèle, du désintéressement et un amour profond à la grande cause de l'agriculture.

Le département de l'industrie était très-bien rempli et témoignait du zèle et de l'amour du travail des femmes de nos cultivateurs, à l'intérieur de la maison, par la fabrication d'étoffes de toutes espèces. Nous remarquons aussi que les jeunes filles prenaient aussi part à ce concours de l'industrie, car plusieurs y ont apporté des flanelles, des bas, des châles qui pour être de meilleure qualité que ceux achetés dans les magasins, leur coûtaient moins chers et leur ont fait trouver moins longues les soirées d'hiver.

Après la proclamation des prix aux heureux concurrents, les juges et quelques amis de l'agriculture furent invités à un magnifique dîner chez M. Alexandre Beaulieu. MM. G. Dechène, député du comté de Temiscouata, et C. A. E. Gagnon député du comté de Kamouraska, étaient aussi présents à ce repas, où ils furent appelés à dire quelques mots d'encouragement. M. Dechène appelé à répondre à la santé des Dames, s'en acquitta très bien et de manière à nous laisser voir qu'il appréciait on ne peut plus les bonnes qualités d'une épouse, et surtout de celle qui savait apporter dans le foyer le bonheur et la prospérité; ce qui lui donna aussi occasion de parler en termes très élogieux du département de l'industrie domestique à l'exposition et des progrès opérés sous les auspices de la société d'agriculture du comté de Kamouraska.

M. Gagnon appelé à répondre à la santé de la députation locale, nous fit connaître les bonnes dispositions qu'elle entretient pour tout ce qui se rattache à l'agriculture. Il remercia les directeurs d'avoir su allier, en ce jour, l'agriculture à l'industrie, en choisissant pour lieu de leur exposition la paroisse de St-Pacôme qui outre les moulins à farine qu'elle possède, compte dans son sein de magnifiques moulins à scies possédés par les MM. King qui font l'exploitation du bois sur une large échelle et qui par cela contribuent au soutien de plusieurs cents familles, M. Gagnon fit ensuite l'éloge de la *Gazette des Campagnes*, appelée aussi à prendre part au mouvement agricole.

Nous remercions M. Gagnon pour les bonnes dispositions qu'il entretient à notre égard. C'est un témoignage bien sensible qui nous fait apprécier le rôle qui nous est destiné par la Providence et qui nous engage davantage à redoubler de zèle dans la mission qui nous est échuë, afin de travailler, de concert avec les cultivateurs et les amis de l'agriculture, à l'amélioration et au progrès de la culture dans notre Province.

#### Liste des prix accordés à l'Exhibition du comté de Kamouraska.

Etalons de 4 à 12 ans.—1er prix, Philippe Beaulieu, 2e, Prudent Picard, 3e, Cyprien Dionne, 4e, Gaspard Robichaud.

Jument avec poulain.—1er prix, François Landril, 2e, Prudent Picard, 3e, Thomas Lévesque, 4e, Auguste Casgrain.

Poulains de 3 ans.—1er prix, Odilon Robichaud, 2e, Honoré Dubé.

Poulins de 2 ans.—1er prix, Pierre Laplante, 2e, Cyprien Dionne, 3e, Maurice Bossé.

Poulins de lait.—1er prix, Cyrille Lavoie, 2e, François Landril, 3e, Prudent Picard, 4e, Joseph Lévesque.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, François Landril, 2e, Raphaël St-Pierre, 3e, Clovis Dionne, 4e, Adolphe Michaud.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Prudent Picard, 2e, Thomas Lévesque, 3e, Gaspard Robichaud, 4e, Raphaël St-Pierre.

Poulains d'un an.—1er prix, Moïse Lavoie, 2e, Antoine Guy, 3e, Cyprien Dionne, 4e, François Landril.  
Poulaches d'un an.—1er prix, Flavien Dubé, 2e, Vve Abdou Langlais.

Bêtes à cornes pur sang.—Taureau de 3 ans.—Prix: Auguste Casgrain.

Vaches à lait.—Prix: Auguste Casgrain.

Taureau d'un an.—Prix: Hon. Elzée Dionne.

Veaux de lait (Taureaux).—1er prix, Cyprien Dionne, 2e, Régent Fortin.

Génisses.—Prix: Régent Fortin.

Race canadienne.—Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, George Richard, 2e, Hubert Pelletier, 3e, Jean-Bte Richard.

Taureaux de 2 à 3 ans.—1er prix, Honoré Dionne, 2e, Jean-Bte Moreau, 3e, Cyprien Dionne.

Vaches de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Jean-Bte Richard, 2e, Hippolyte Paradis, père, 3e, Louis Desjardins, 4e, Cyprien Dionne.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Hon. Elzée Dionne, 2e, Cyprien Dionne, 3e, Louis Desjardins, 4e, Didier Paradis.

Génisses d'un an.—1er prix, Cyprien Dionne, 2e, Octave Langlais, 3e, Edouard Lizotte, 4e, Honoré Dionne.

Taureaux d'un an.—1er prix, George Richard, 2e, Cyprien Dionne, 3e, Odilon Robichaud, 4e, Hyacinthe Chamberland.

Veaux de lait (Taureaux).—1er prix, Hippolyte Paradis, père, 2e, Hyacinthe Soucy, 3e, Prudent Picard, 4e, Octave Langlais.

Veaux de lait (Génisses).—1er prix, Edouard Lizotte, 2e, Thomas Lévesque, 3e, Charles Ouellet, 4e, Honoré Dionne.

Verrats.—1er prix, Régent Fortin, 2e, François Landril, 3e, Cyprien Dionne, 4e, Flavien Dubé.

Truie avec portée.—1er prix, François Landril, 2e, Régent Fortin, 3e, Cyprien Dionne, 4e, Eusèbe Gagnon.

Béliers.—1er prix, Hippolyte Paradis, père, 2e, Cyprien Dionne, 3e, Révérend M. Bégin, 4e, Honoré Dionne.

Brebis.—1er prix, Hippolyte Paradis, 2e, Louis Desjardins, 3e, Révérend M. Bégin, 4e, Régent Fortin.

Agneaux.—1er prix, Régent Fortin, 2e, Auguste Casgrain, 3e, Antoine Guy, 4e, Cyprien Dionne.

Beurre.—1er prix, François Landril, 2e, Cyrille Michand, 3e, Hon. Elzée Dionne, 4e, Thadée Beaulieu.

Graine de Mil.—1er prix, Hon. Elzée Dionne, 2e, Alexis Richard, 3e, Hubert Pelletier.

Blé.—1er prix, Flavien Dubé, 2e, Eusèbe Gagnon, 3e, Thadée Beaulieu.

Seigle.—1er prix, Hubert Pelletier, 2e, Pierre Lévesque, 3e, Honoré Dubé.

Pois.—1er prix, Hubert Pelletier, 2e, Eusèbe Gagnon, 3e, Cyprien Dionne.

Avoine.—1er prix, Eusèbe Gagnon, 2e, Thadée Beaulieu, 3e, Joseph Sirois.

Orge.—1er prix, Moïse Lavoie, 2e, Flavien Dubé, 3e, Eusèbe Gagnon.

Étoffe croisée, foulée.—1er prix, Maurice Bossé, 2e, Honoré Dubé, 3e, Pierre Laplante.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, Joseph Dancosse, 2e, Maurice Bossé, 3e, Benoit Déchène.

Flanelle.—1er prix, Benoit Déchène, 2e, Joseph Dancosse, 3e, Louis Desjardins.

Toile.—1er prix, Joseph Dancosse, 2e, André Ouellet, 3e, Honoré Dubé, 4e, Flavien Dubé.

Couvre-pieds tout laine.—1er prix, Jean-Bte Moreau, 2e, Magloire Bélanger.

Couvre-pieds coton, ou laine et coton.—1er prix, Joseph Dancosse, 2e, Cyrille Lavoie, 3e, Flavien Dubé.

Couvertes en laine.—1er prix, François Marquis, 2e, Louis Desjardins, 3e, Théophile Darisse, 4e, Joseph Dionne.

Bas de laine.—1er prix, André Ouellet, 2e, Joseph Dancosse, 3e, Joseph Dionne, 4e, Louis Desjardins.

Grand châle en laine.—1er prix, Joseph Dancosse, 2e, Antoine Desjardins, 3e, Jean-Bte Richard.

Petit châle en laine.—1er prix, Antoine Desjardins, 2e, Joseph Dancosse.

Petite étoffe légère.—1er prix, Maurice Bossé, 2e, Joseph Dancosse, 3e, Eusèbe Gagnon.

Tabac en feuille.—1er prix, Louis Desjardins, 2e, Charles Ouellet, 3e, Joseph Sirois.

Pour les fermes les mieux tenues.—1er prix, Cyrille Ouellet, \$50; 2e, Octave Langlais, \$40; 3e, Charles Letellier, \$30; 4e, Cyprien Dionne, \$20; 5e, Joseph Sirois, \$10.

### Société d'agriculture du comté de Montmagny.

Liste des prix accordés à ceux qui ont pris part au concours des récoltes sur pied, qui a eu lieu pour le comté de Montmagny, entre le 15 et le 30 août 1881:

Pour les deux meilleurs arpents de blé.—1er prix, David Emond, \$6; 2e, Samuel Morin, \$5; 3e, Xavier Collin, \$4; 4e, Jacques Collin, \$3; 5e, Mathias Blais, \$2; 6e, Xavier Létourneau, \$1.

Pour le meilleur arpent d'orge.—1er prix, Louis Renaud, \$6; 2e, Joseph Nicol, \$5; 3e, Louis Côté, \$4; 4e, J.-B. Morin, \$3; 5e, Jacques Collin, \$2; 6e, Jos. Elzéar Fortier, \$1.

Pour les quatre meilleurs arpents d'avoine.—1er prix, Louis Côté, \$6; 2e, Joseph Laberge, \$5; 3e, Jos. Elz. Fortin, \$4; 4e, Auguste Talbot, \$3; 5e, Téléphore Blais, \$2; 6e, Louis Bélanger, \$1.

Pour le meilleur arpent de pois.—1er prix, Léandre Méthot, \$5; 2e, Désiré Proulx, \$4; 3e, Vve Elzéar Talbot, \$3; 4e, Louis-C. Dupuis, \$2; 5e, Octave Beaubien, \$1.

Pour le meilleur arpent de seigle.—1er prix, M. Louis Nicol, \$4; 2e, Charles Bouffard, \$3; 3e, Xavier Létourneau, \$2; 4e, Louis Bacon, \$1.

Pour les deux meilleurs arpents de mélange d'avoine et de pois.—1er prix, J.-B. Nicol, \$4; 2e, Prudent Nicol, \$3; 3e, Gabriel Cloutier, \$2; 4e, Samuel Fraser, \$1.

Pour le meilleur demi arpent de blé.—1er prix, Louis Cloutier, \$3; 2e, Louis Bélanger, \$2; 3e, Cléophas Fournier, \$1.

Pour le meilleur demi arpent de blé d'inde.—1er prix, Eugène Bernatchez, \$3; 2e, Auguste Talbot, \$2; 3e, Cyrille Bernier, \$1.

Pour le meilleur demi arpent de betteraves.—1er prix, Eugène Bernatchez, \$5; 2e, Israël Dominique, \$4; 3e, J.-B. Morin.

Pour le meilleur demi arpent de choux.—1er prix, Jacques Collin, \$4; 2e, Israël Dominique, \$3; 3e, Eugène Bernatchez, \$2.

Pour le meilleur demi arpent de navets, rabioles, choux de Siam.—1er prix, Eugène Bernatchez, \$5; 2e, Prudent Nicol, \$4; 3e, J.-B. Nicol, \$3; 4e, Israël Dominique, \$2.

Pour le meilleur arpent de pommes de terre.—1er prix, Xavier Collin, \$5; 2e, Samuel Fraser, \$4; 3e, Thomas Samson, \$3; 4e, Alphée Bernier, \$2; 5e, Prudent Tétu, \$1; 6e, Léandre Méthot, 75 cents.

Pour le plus beau champ de tabac de pas moins de 100 plants.—1er prix, Alphée Bernier, \$5; 2e, Cyrille Bernier, \$4; 3e, Thomas Samson, \$3; 4e, Charles Bouffard, \$2; 5e, Pierre Picard, \$1.

Pour le meilleur jardin potager eu égard à la grandeur et à la variété des produits.—1er prix, Jacques Collin, \$5; 2e, Henry Robertson, \$4; 3e, Désiré Proulx, \$3; 4e, Adélard Nicol, \$2; 5e, Cyrille Bernier, \$1.

Pour le plus beau verger.—1er prix, Solyme Gamache, \$5; 2e, Mathias Blais, \$4; 3e, Pierre Bacon, \$3; 4e, J.-B. Morin, \$2; 5e, Godfroi Létourneau, \$1.

### Choses et autres.

*Beurrerie et fromagerie à St-Denis de Kamouraska.*—On a établi, le printemps dernier, à St-Denis de Kamouraska, une beurrerie et une fromagerie.

On y a déjà fabriqué cinquante mille livres de fromage et une quantité de beurre considérable.

Le fromage se vend à la manufacture 11 centimes la livre et le beurre 24 centimes.

Le beurre est tout vendu pour l'exportation.

En moyenne, les cultivateurs de l'endroit ne réalisaient autrefois pour leur beurre que 15 à 16 centimes.

On attribue à l'excellente qualité du beurre fabriqué à la beurrerie de St-Denis le haut prix de 24 centimes qu'elle en obtient maintenant.—*Courrier du Canada.*

*Culture rémunératrice.*—De la semence de 4 de livre de grains de betteraves à vaches, M. Bélanger, cultivateur et épicière de Beauport, a obtenu un rendement de 60 minots environ de betteraves dont quelques-unes atteignent le poids de 7 à 8 livres.

*Les pommes de terre.*—Depuis une couple de semaines, les commerçants ont acheté, dans les différentes paroisses le long du chemin de fer intercolonial, plus de 15,000 minots de pommes de terre, qui ont été expédiées immédiatement aux

Etats-Unis. Les prix varient de 20 centins à 35 centins le minot.

### RECETTES

#### Remède contre le charbon.

Prenez un œuf, séparant le blanc du jaune, en enlevant le germe (le blanc seul sert à la chose); mettre le blanc dans un vase neuf, prendre une poignée de seigle frais, le broyer dans un mortier, battre le tout ensemble jusqu'à faible consistance; appliquer sur la plaie pendant vingt-quatre heures.

Si le charbon n'était crevé au bout de vingt-quatre heures, il faudrait le crever.

Ce remède peut s'appliquer sur les hommes comme sur les animaux.—*Le Pionnier de Sherbrooke.*

#### Les cors aux pieds

Il y a vingt moyens d'extirper les cors aux pieds. Le plus simple et le moins coûteux et qui réussit le plus souvent est celui-ci:

L'heure du coucher arrivée, coupez dans un citron une rondelle mince, dont vous retirerez la peau; sur votre cor, appliquez à plat cette rondelle, que vous assujettirez à l'aide de ligatures. Il faut que le contact de la pulpe de citron avec la callosité dure toute la nuit. La plupart du temps il s'enlève facilement, sous l'action seule de l'ongle; arraché comme un radis.

S'il ne cède pas ainsi, extirpez-le à l'aide d'un instrument tranchant.—*Le Nouvelliste.*

## AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

### BON MARCHÉ

EN FAIT DE

## MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

## MAISON JACQUES GARTIER

LE

### MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

### H. GAGNON & CIE.

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.

### VENTE PAR LE SHERIF

**EMILE GARON** et **EUGENE GARON**, tous deux bourgeois, de la paroisse de Sainte-Anne Lapocatière, district de Kamouraska, Demandeurs; contre **LOUIS THIBOUTOT**, cultivateur, ci-devant de la dite paroisse de Sainte-Anne Lapocatière, et actuellement du lieu appelé Notre Dame de Hull, district d'Ottawa, Défendeur, c'est-à-savoir:

1. Un lot de terre situé dans la paroisse de Saint-Onésime, comté de Kamouraska, au lieu appelé "le Vido," contenant deux arpents de front sur environ quinze arpents de profondeur;

2. Un lot de terre situé sur le troisième rang de Sainte-Anne Lapocatière, contenant huit perches de front sur seize de profondeur;

Pour être vendus comme suit, savoir: le lot No. 1, à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Onésime, JEUDI, le VING-

TIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures, avant-midi; et le lot No. 2, à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Anne Lapocatière, le dit VINGTIEME jour d'OCTOBRE prochain, à UNE heure après midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

## BOUTIQUE DE TANNEUR A VENDRE

Une boutique de tanneur, avec outils à tanner et corroyer, munie d'un bon aqueduc, située à Ste-Anne de la Pocatière, à vendre à des conditions avantageuses.

S'adresser à

EUGENE GARON,

à Ste-Anne de la Pocatière.

## INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charnos-cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessor, avec herse, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sardeurs pour jardins, et leurs accessoires.

Fanèuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Fanèuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tondeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. CÔTÉ & CIE.

30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

## EN VENTE

A LA

## LIBRAIRIE AGRICOLE

DE LA

### "GAZETTE DES CAMPAGNES."

*Coprogène* ou "Procédé de Boumer pour fabriquer toutes sortes d'engrais," traduit de l'anglais par M. Arthur Thiboutot et publié par Chs. T. Côté & Cie., manufacturiers d'instruments aratoires, Québec.—Prix, 50 cts.

*Petit traité sur la culture du tabac*, par Ls N. Gauvreau, 6er., N. P., Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—Cette deuxième édition du "Petit traité d'agriculture," par Ls N. Gauvreau, a été considérablement augmentée et offre tous les renseignements désirables quant aux meilleurs moyens à prendre pour bien cultiver le tabac.—Prix, 10 cts.

*Les oiseaux du Canada*, 2 volumes par J.-M. LeMoine.—Prix, \$1.25 les deux volumes.

*Éléments de Chimie et de Physique agricoles*, par F.-H. LaRue.—Prix, 10 cts.

Tous ces volumes seront expédiés franco par la poste, aux prix marqués.

## Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à **FIRMIN H. PROULX**, Ste-Anne de la Pocatière.